

**Fiche de Poste**  
**Chef de Division des Energies Renouvelables**

**Mission(s)**

Mise en œuvre de la politique énergétique nationale en matière d'énergies renouvelables.

**Responsabilités**

- L'élaboration et la mise en œuvre du plan pluriannuel pour le développement des énergies renouvelables au Maroc, et son actualisation ;
- L'élaboration, l'actualisation, l'application de la réglementation et de la législation régissant le secteur des énergies renouvelables.
- L'élaboration des cartes de sites pouvant abriter les installations de production d'énergie électrique d'origine renouvelable ;
- Le suivi de l'évaluation de ressources nationales propices au développement des énergies renouvelables ;
- la mobilisation et la régularisation de l'assiette foncière devant abriter les installations de production d'électricité d'origine renouvelable d'utilité publique ;
- Le suivi de la promotion de l'utilisation des énergies renouvelables dans les différents secteurs socio-économiques ;
- Le suivi des activités des institutions et établissements sous la tutelle du Département de l'Energie et des Mines œuvrant dans le domaine des énergies renouvelables ;
- Le suivi des activités et des programmes de développement relatifs à la production, à la construction et à l'exploitation des installations de productions d'énergie électrique de sources renouvelables ;
- Contribuer à l'encouragement de la participation de l'ingénierie et de l'industrie locale à la réalisation d'études et à la fabrication d'équipements dans le domaine des énergies renouvelables, en collaboration avec les organismes concernés ;
- La contribution à l'élaboration, en concertation avec les organismes concernés, de la politique gouvernementale dans le domaine des énergies renouvelables ;
- La contribution à l'élaboration et la mise en œuvre, en collaboration avec les organismes concernés, des projets et actions de coopération dans le domaine des énergies renouvelables.

**Activités principales**

**1) Technique**

- Suivre, coordonner et superviser au niveau national, en concertation avec les administrations concernées, les programmes, projets et actions de développement dans les domaines des énergies renouvelables ;
- Identifier les axes de coopération et élaborer les plans d'action en matière de coopération dans le domaine des énergies renouvelables ;
- Lancer et suivre la procédure administrative relative à la mobilisation et la régularisation des assiettes foncières devant abriter les installations de production d'électricité d'utilité publique.
- Superviser et participer aux travaux d'instruction des dossiers relatifs aux demandes d'autorisations pour la réalisation d'installations de production d'énergie électrique à partir de sources renouvelables dans le cadre de la loi 13-09.
- Participer aux études et réflexions liées à la planification des ouvrages de production d'électricité de sources renouvelables ;
- Evaluer les ressources nationales propices au développement des énergies renouvelables ;
- Préparer les Normes pour les équipements utilisant les énergies renouvelables ;
- Mettre en place les instruments pour encourager la participation de l'ingénierie et de l'industrie locales à la réalisation d'études et à la fabrication d'équipements dans le domaine des énergies renouvelables ;
- Veiller à l'application et à la mise en œuvre des conventions nationales et internationales dans le domaine des énergies renouvelables ;
- Participer à l'organisation de campagnes d'information et de sensibilisation, de séminaires, de rencontres à caractère national, régional et international concernant des thèmes liés au développement des énergies renouvelables ;
- Proposer les mécanismes et les mesures incitatives appropriés au développement des énergies renouvelables ;
- Organiser les opérations de visites techniques et d'inaugurations aux sites de production d'énergie électrique de sources renouvelables ;
- Contribuer à la promotion de la recherche et du développement, de l'innovation technologique et du transfert de technologie dans le domaine des énergies renouvelables.

**2) Management**

- Définir les objectifs de la Division et à l'exécution des plannings de leur réalisation Préparer les rapports d'activités et les plans d'actions ;
- Participer à la définition des objectifs globaux de la Direction ;
- Représenter le Département dans les rencontres et manifestations nationales et internationales relatives à l'efficacité énergétique ;
- Animer les réunions (activités des services de la Division et opérateurs du secteur) ;
- Superviser et coordonner les activités des services relevant de la Division ;
- Organiser, planifier, gérer et animer le travail au sein de la Division ;
- Encadrer, assister et motiver le personnel de la Division ;
- Assurer la coordination, la cohérence et l'homogénéité dans la réalisation des activités de la Division ;
- Développer la communication au sein de la Division.

**3) Administratif**

- Etablir les actes administratifs nécessaires à la bonne marche du travail au sein de la Division ;
- Assurer la gestion administrative de la division ;
- Assurer la gestion des opérations de visites techniques, d'inaugurations et de missions ;
- Etablir les notes et rapports demandés par la hiérarchie.

Champ des relations de travail	
Interne	Externe
<ul style="list-style-type: none"> <li>Toutes les entités du DEM</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les Départements ministériels ;</li> <li>Les établissements sous tutelles (ONEE, MASEN, SIE, IRESEN et AMEE), les opérateurs privés, les autorités locales, les associations professionnelles ...</li> </ul>
Portefeuille de compétences	
Types de savoirs à maîtriser	
Savoirs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réglementation et législation en vigueur</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Connaissances techniques des différentes filières d'énergie renouvelable</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Normalisation et étiquetage</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Procédures d'acquisition des terrains pour abriter les installations électriques de sources renouvelables</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Connaissance des procédures d'octroi des autorisations et agréments</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réglementation des marchés publics</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Techniques de communication</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Anglais</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Connaissance de l'environnement DEM</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organisation, mission et culture de l'Administration</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gestion d'équipe</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gestion de projet</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Techniques de négociation</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Techniques d'analyse et de synthèse</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Outils informatiques</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Gestion administrative</li> </ul>	
Savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appliquer la réglementation en vigueur</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Piloter les projets et assurer la coordination des différents intervenants</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier et analyser des indicateurs</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maitriser les procédures administratives d'octroi des actes administratifs</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en œuvre les techniques de communication</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en œuvre les techniques de négociation</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conduire une réunion</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appliquer les techniques de gestion de projet</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Utiliser l'outil informatique</li> </ul>	
Savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sens des responsabilités ;</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Leadership ;</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sens de l'organisation ;</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Esprit d'analyse et de synthèse ;</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rigueur ;</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sens de l'écoute ;</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Confidentialité ;</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sens de relationnel.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Sens de négociation</li> </ul>	
ENVIRONNEMENT ET CONDITIONS SPECIFIQUES DE TRAVAIL	
<p>L'emploi exige :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le développement continu de compétences en matière des énergies renouvelables ;</li> <li>Une disponibilité et une mobilisation continue,</li> <li>une capacité de supporter des relations publiques multiples et diversifiées ;</li> <li>Une veille sur la recherche en matière d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique.</li> </ul>	